



Madame le Maire propose que le lieu du futur siège de la nouvelle Communauté de communes soit situé 47, route de Norges – 21490 BRETIGNY.

Madame le Maire propose le nom « Communauté de Communes Norge et Tille ».

Dans le cadre de la représentativité des conseillers communautaires au sein de la nouvelle Communauté de Communes Norge et Tille, le nombre de conseillers, pour la commune de Ruffey-lès-Echirey, évoluera à la baisse et passera de 4 à 2 conseillers communautaires.

Le conseil municipal doit élire les nouveaux conseillers communautaires, parmi les conseillers sortants, par scrutin de liste à un tour, à la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Le vote aura lieu lors du prochain conseil municipal, Madame GEORGET Corinne, conseillère communautaire sortante, n'étant pas présente à ce conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ÉMET**, par 12 voix pour et 1 abstention (Mme ROSE Nadège), un avis favorable sur le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté de communes *Val de Norge* et de la Communauté de communes *Plaine des Tilles*,
- **ÉMET**, à l'unanimité, un avis favorable sur la localisation du siège, 47, route de Norges – 21490 BRETIGNY,
- **ÉMET**, à l'unanimité, un avis favorable sur le nom de la future Communauté de Communes, à savoir Communauté de communes *Norge et Tille*,
- **REGRETTE**, à l'unanimité, que le nombre de conseillers communautaires pour la future CdCi ne soit pas porté à 35,
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### ***Périmètre du Syndicat Intercommunal Énergie Côte-d'Or (SICECO)***

Vu l'arrêté préfectoral portant projet 'extension de périmètre du Syndicat Intercommunal Énergie Côte-d'Or (SICECO), en date du 10 mai 2016 par la Préfecture, il est nécessaire de porter à la connaissance du conseil municipal ce projet de modification de périmètre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour et 1 abstention (Mme ROSE Nadège) :

- **ÉMET** un avis favorable à la modification du périmètre du SICECO proposé par l'arrêté préfectoral référencé ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### ***Changement de titulaire pour le bail 13 rue des Écoles : infirmier***

Monsieur Anthony GONCE, infirmier, ayant son cabinet situé au 13 rue des Écoles à Ruffey-lès-Echirey arrête son activité indépendante.

Madame Amélie LEGENDRE, son associée, reprendra le local pour la même profession. Il convient donc de renouveler le bail au nom de Madame Amélie LEGENDRE, avec les mêmes caractéristiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le bail tel qu'il est présenté et tous documents s'y rapportant.

### ***Subventions aux coopératives scolaires***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** l'attribution des subventions de l'année 2016 comme suit :

#### Article 657361 – Subventions aux Caisses des Ecoles pour 2015 / 2016

Coopérative scolaire – école maternelle	1 000,00 euros
Coopérative école élémentaire	1 200,00 euros
<hr/>	
Total de l'article 657361	2 200,00 euros

### ***Subventions à des organismes***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Mme ROSE Nadège),

- **DÉCIDE** l'attribution des subventions de l'année 2016 comme suit :

#### Article 6574 – Subventions communales

Subvention prévention routière	250,00 euros
Subvention CIFA	50,00 euros
Subvention MFR (Maison Familiale Rurale)	50,00 euros
<hr/>	
Total de l'article 657361	350,00 euros

### ***Acquisition parcelle AC 151***

Monsieur Bernard PROST propose de vendre à la commune la parcelle AC 151, ayant une superficie de 1 600 m<sup>2</sup>, dont il est propriétaire, pour un montant de 56 000,00 € (35 € / m<sup>2</sup>), hors frais notariés qui seront pris, en charge par la commune de Ruffey-lès-Echirey.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 1 contre (Mme ROSE Nadège),

- **DONNE** son accord pour que la commune acquière cette parcelle,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## ***Remplacement de luminaires type « boule » par luminaires à led***

La commune de Ruffey-lès-Echirey dispose d'un montant de 48 000,00 € au Syndicat Intercommunal d'Electrification et des Réseaux Téléphoniques (SIERT) pour le remplacement de 48 luminaires vétustes type « boule » très énergivores (132 watts) par des luminaires à led (25 watts).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE** son accord pour que le SIERT réalise les travaux,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### **Informations et questions diverses**

- Internet haut débit actif depuis le 16 juin.
- Ouverture de la voie nouvelle RD 104 qui passe sous le pont-rail le mardi 28 juin 2016 à 10h.
- Remerciements à Monsieur GALIMARD de Ruffey-lès-Echirey pour l'organisation de la fête de la musique.
- Remerciements aux bénévoles qui aident la municipalité tout au long de l'année et plus particulièrement à Monsieur Alain JOLY et Madame Joëlle LAGUET dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) et du périscolaire.
- Compteurs LINKY : il n'est pas possible de les refuser et ils seront installés lors du 1<sup>er</sup> semestre 2018.
- Mise en sécurité des écoles : le dossier subvention est parti en préfecture.
- Au niveau des TAP, le portail est rarement fermé à clé. La porte d'accès à la cantine et le petit portail sont fermés à clé. L'ADMR a été alertée et un courrier en AR a été envoyé à chaque employé.
- École maternelle : la municipalité a décidé de faire appel à une entreprise de nettoyage (en plus du ménage hebdomadaire assuré par un agent communal) qui interviendra deux fois par an : fin août et décembre pour un ménage en profondeur.
- Mille Club : les vestiaires ont été trouvés dans un état déplorable, non entretenus par les différents clubs. Des photos ont été prises et un courriel a été envoyé aux trois présidents des clubs pour leur signaler qu'une société interviendra pour nettoyer les locaux en profondeur en juillet et si ceux-ci ne sont pas mieux entretenus à l'avenir, l'accès leur sera interdit.
- Le voyage à Cléron pour les aînés s'est très bien déroulé, beaucoup de participation (45 personnes).
- Atelier floral : celui-ci, toujours très apprécié, a eu lieu samedi 25 juin 2016.
- Le 9 juin 2016, le TFAI a remis un chèque de 3 500,00 € au CCAS. Ce montant va être réparti entre le Noël des aînés, des enfants et l'achat des verres avec le logo de la commune.
- L'exposition des enfants de l'école maternelle a eu lieu dans la salle du conseil municipal. Les enfants de moyenne section ont reçu un prix (un bon d'achat Cultura).

- Dates des manifestations à venir :
  - 13 juillet 2016 : jeux, bal, restauration, feu d'artifice à la nuit tombante,
  - 14 juillet 2016 à 11h30, commémoration, place du Souvenir devant le monument aux morts avec dépôt de gerbe,
  - 3 septembre 2016, marché nocturne de 16h à 23h à Ruffey-lès-Echirey avec manèges et restauration,
  - 24 septembre 2016, visite de la Roseraie à Beire-le-Châtel, départ place de la mairie à 14h,
  - 8 et 9 octobre 2016, exposition photos « ancien Ruffey » de 10h à 18h à l'Espace de Rencontres et de Loisirs (ERL), rue du Basmont,
  - 26 octobre 2016, atelier d'initiation à l'informatique de 15h à 17h à la mairie,
  - décembre : concours des maisons illuminées. Il faudra s'inscrire en mairie. Le jury, composé d'élus et d'administrés de la commune, se rendra dans chaque maison participante.
- La remise des dictionnaires pour les CM2 aura lieu le mardi 5 juillet 2016 à 15h en mairie avec justificatif.
- La bourse aux jouets est reportée au 4 décembre 2016 à l'ERL et la boom également suite à la présence de peu d'enfants à cause des vacances. Elle aura lieu le 28 septembre 2016 de 15h à 20h. L'an prochain, le Conseil Municipal des Jeunes est convié à visiter l'Assemblée Nationale.
- La récompense aux jeunes diplômés est reconduite cette année. S'inscrire en mairie.
- Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) a augmenté de 218 % entre 2014 et 2016 et la Dotation Globale d'Équipement (DGF) a diminué de 30 % entre 2013 et 2016.

**Dotation globale de fonctionnement (DGF)**

Année	Montant	Perte en € par rapport à DGF 2013	% perte par rapport à DGF 2013
2013	98 816,00		
2014	95 829,00	-2 987,00	-3%
2015	82 188,00	-16 628,00	-17%
2016	70 000,00	-28 816,00	-29%

**Fonds de péréquation de ressources intercommunales et communales (FPIC)**

Année	Montant	Augmentation par rapport à 2014	% d'augmentation par rapport à 2014
2014	5 022,00		
2015	9 839,00	4 817,00	96%
2016	15 969,00	10 947,00	218%

- La future salle multi-activités devrait être terminée fin juillet 2016.
- L'Espace de Rencontres et de Loisirs (ERL) et le lavoir du Basmont ont été détériorés trois fois. Les assurances ont remboursé, moins la franchise, et ont émis des réserves pour les prochains remboursements. La rue du Basmont sera mise sous vidéo surveillance afin de tenter de stopper ces détériorations.
- Les bornes à incendie fuient depuis plusieurs années. Il va falloir procéder à leurs réparations et à leur entretien. Un contrat de maintenance est demandé à la Lyonnaise des Eaux.
- Le plancher du clocher de l'église est dans un état très vétuste. La société qui nettoie les cloches ne veut plus intervenir tant que celui-ci ne sera pas refait.
- Le chalet construit sur la parcelle appartenant aux gens du voyage vers la voie ferrée est dans l'illégalité. Un constat d'huissier a été fait et une plainte déposée auprès du Tribunal. Tout le dossier est maintenant dans les mains de Madame la Procureure.

- Des fleurs ont été dérobées vers les lavoirs d'Echirey et du Basmont.
- Des portes-vélos ont été installés dans l'allée de l'école élémentaire suite à la demande du Conseil Municipal des Jeunes.
- À la demande des pompiers, une barrière sera installée devant l'allée menant à l'école élémentaire pour éviter que des voitures se garent.

La séance est levée à 20h50.

Fait et délibéré à Ruffey-lès-Echirey, le 28 juin 2016

Madame le Maire,  
Nadine MUTIN

  
